N°3
Avril 2023

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ

LE MAGAZINE DU TERRITOIRE

COMPRENDRE

DÉCHETS :

RÉDUIRE LES DÉCHETS, UN ENJEU POUR DEMAIN

p. 18 - 23

www.questembert-communaute.fr

ANNUAIRE des SERVICES COMMUNAUTAIRES

Questembert Communauté - Questembert 56
@QuestembertCom
Questembert Communauté
Questembert Communauté

SIÈGE COMMUNAUTAIRE

8 avenue de la Gare - 56230 QUESTEMBERT
02 97 26 59 51 | contact@qc.bzh

ACCUEIL
Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h
Fermé le mardi et vendredi après-midi

SERVICE DÉCHETS
Du lundi au vendredi : 9h-12h30 *(sur rendez-vous)*

DÉCHÈTERIES

Du 1er juin au 30 septembre, fermeture 30 min plus tard, tous les soirs

KERVAULT - QUESTEMBERT
rue Abbé Edme Mariotte
02 97 26 12 08
Du lundi au mercredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Jeudi : 13h30-17h
Vendredi & samedi : 8h30-12h / 13h30-17h30

L'ÉPINE - LIMERZEL
02 97 66 13 11
Lundi : 13h30-17h
Mercredi & jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
Vendredi & samedi : 8h30-12h / 13h30-17h30

PISCINE BEAU SOLEIL

14 rue du Calvaire - 56230 QUESTEMBERT
02 97 26 66 60 | piscinebeausoleil@qc.bzh

ESPACE FRANCE SERVICES

02 97 26 54 29 | franceservices@qc.bzh

QUESTEMBERT - 8 avenue de la Gare
Lundi : 9h-12h30 / 14h-17h
Mardi : 9h-12h30
Mercredi : 9h-12h30 / 14h-17h
Jeudi : 10h30-18h30 (en continu)
Vendredi : 9h-12h30

MALANSAC - 5 rue Sol de Grisolles (locaux de Néo 56)
Jeudi : 14h-17h30

LA MAISON POP'

18 rue Jean Grimaud - 56230 QUESTEMBERT
02 97 26 15 00 | maisonpop@qc.bzh

ACCUEIL
Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h
Fermé le mardi après-midi

LES PARENTILLAGES

MAISON DES PARENTS
13 boulevard Saint-Pierre - 56230 QUESTEMBERT
02 97 26 79 62 | lesparentillages@qc.bzh
Accueil libre :
mercredi : 14h-17h
vendredi : 9h30-12h / 15h-17h30

RELAIS PETITE ENFANCE

MAISON DES PARENTS - QUESTEMBERT
13 boulevard Saint-Pierre - 56230 Questembert
02 97 26 17 52 | rpequestembert@qc.bzh
Du lundi au vendredi :
9h-12h30 / 13h30-17h
Fermé le mardi après-midi

MALANSAC
2 rue du Petit Village - 56220 Malansac
02 97 66 10 33 | rpemalansac@qc.bzh
Lundi : 13h30-17h45
Mercredi : 9h-12h30 / 13h30-18h

CENTRES CULTURELS

L'ASPHODÈLE
21 rue du Pont à Tan - 56230 QUESTEMBERT
02 97 26 29 80 | asphodele@qc.bzh
Mercredi, jeudi & vendredi : 13h30-18h

LES DIGITALES
9 bis rue de la mairie - 56220 CADEN
02 97 67 14 59 | lesdigitales@qc.bzh
Saison 2023 :
du mercredi au samedi et 1er dimanche du mois : 14h30-18h
Fermé les jours fériés

PERMANENCES AU SIÈGE COMMUNAUTAIRE

8 avenue de la Gare - 56230 QUESTEMBERT

ADIL : *sur rendez-vous au 02 97 47 02 30*
2e vendredi de chaque mois de 9h30 à 12h

CITÉMÉTRIE - Conseiller en énergie : *sur rendez-vous au 02 57 52 06 36*
Tous les vendredis de 9h30 à 12h30

Conciliateur de justice : Formulaire à retirer à l'accueil de Questembert Communauté.

Maison du droit : *sur rendez-vous au 02 97 01 63 80*
2e et 4e mardis du mois de 9h à 12h

Direction Générale des Finances Publiques : *Prise de rendez-vous en vous rendant sur le site impots.gouv.fr dans la rubrique «contact» ou en vous connectant à votre espace personnel.* 1er et 3e mardis du mois

Espace Autonomie Santé : *sur rendez-vous au 02 30 06 05 60*
Tous les lundis de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

BGE appui aux entrepreneurs : *sur rendez-vous au 02 97 21 25 25*
Tous les mercredis de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

SOMMAIRE

4-7 / S'INFORMER

- Enfance-jeunesse : vacances d'été
- Conseillère numérique France services
- Pass découverte «Aventures & Loisirs»
- Location de VAE
- Navette estivale

8-13 / AGIR

- Enquête Gares & Mobilités
- Agriculture
- Développement économique

14-17 / DÉCRYPTER

Le budget 2023

18-23 / COMPRENDRE

Dossier spécial «Déchets»
- Entretien avec Pascal Guiblin, vice-président en charge des déchets
- La redevance incitative
- Le PLPDMA

24-27 / RENDEZ-VOUS

- Balades et sorties en famille
- Agenda

Questembert Communauté, le magazine du territoire est une publication de Questembert Communauté.
Directeur de la publication : Patrice LE PENHUIZIC
Responsable de la rédaction : Julie LE MOAL
Rédaction et mise en page : Lévénez GUILLONNET & Julie LE MOAL
Création maquette : Service communication Questembert Communauté
Crédits photos & illustrations (sauf mention contraire) **:** Questembert Communauté, Rochefort-en-Terre Tourisme, Freepik, Depositphotos, Adobe Stock
Photo de une : Ecosite de la Croix Irtelle - QC
Impression : IOV - Groupe Imprigraph (56)
Tirage : 14 000 exemplaires
Dépôt légal : avril 2023 - ISSN 2826-6064

ÉDITO

Le premier trimestre 2023 aura été marqué par de nombreux projets, sensibles ou non, qui rebattent les cartes de nos politiques et décisions locales. Des choix aisés ou parfois difficiles mais qui interviennent tous dans une même logique, une même idée : favoriser l'intérêt commun, penser l'avenir.

La politique de gestion des déchets en est la parfaite illustration car les déchets ont un réel impact sur notre quotidien, notre avenir. Réduire nos déchets nécessite de repenser nos modes de vie, de fonctionnement, car nos déchets ont un impact sur l'environnement, le climat, la biodiversité, mais également sur les finances publiques. Que devons-nous faire alors que l'enfouissement doit diminuer ? Il a été évoqué ces derniers mois, à plusieurs reprises, un projet d'incinérateur ou d'unité de valorisation énergétique à Vannes pour les déchets des communautés de communes relevant du Sysem. Les élus de Questembert Communauté ne souhaitent pas privilégier cette solution. C'est pourquoi, j'appelle de tous mes voeux à remettre ce projet à plat, en étudiant toutes les possibilités, avant d'envisager un engagement dans cette voie car je suis convaincu que nous pouvons faire autrement. Sur ce sujet, la redevance incitative, instaurée à Questembert Communauté il y a plus de dix ans, a été citée de nombreuses fois en exemple par nos voisins. C'est un outil efficace de prévention pour réduire la quantité des déchets mais il ne s'agit pas du seul levier. Nous travaillons à construire une politique cohérente qui puisse à terme nous aider à tendre vers le zéro déchet ; c'est tout l'enjeu de notre plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), que nous avons voté en ce début d'année 2023.

La réduction de nos déchets est une urgence, sur le plan environnemental, sociétal et enfin financier. Nous le voyons, les attentes des citoyens sont de plus en plus fortes pour développer plus encore le recyclage, pour créer des filières économiques plus responsables et plus vertueuses.
Mais les nouveaux outils nécessaires pour accompagner ces évolutions pèsent sur les budgets de nos collectivités. À cela s'ajoute un contexte inflationniste qui ne cesse de contraindre nos finances locales. C'est pourquoi, nous avons fait le choix de faire évoluer les taux des impôts locaux de façon modérée afin de ne pas peser démesurément sur le budget des ménages et des entreprises. Cette évolution nous permet de maintenir nos services à la population et aux entreprises, tout en développant de nouveaux projets permettant de répondre aux attentes de notre territoire et aux besoins futurs.

Questembert Communauté est un territoire dynamique grâce à ses acteurs économiques, associatifs, et à ses habitants. C'est un territoire où l'on vit, travaille et s'épanouit ! C'est une véritable richesse et une grande fierté ! Ce dynamisme se traduit par une démographie en hausse mais également par une certaine émulation de nos acteurs économiques. Des acteurs que nous accompagnons au quotidien par des choix politiques assumés. Qu'ils soient agriculteurs, artisans, commerçants, industriels, indépendants, chacun à sa place sur notre territoire et contribue chaque jour, un peu plus, à son attractivité.

Dans notre action quotidienne, chaque projet est précieux. C'est pourquoi, nous poursuivons notre engagement au service du territoire, des habitants et des forces vives qui le composent.

Patrice LE PENHUIZIC
Président de Questembert Communauté

Enfance-Jeunesse

Vacances d'été

Les vacances d'été se préparent dès maintenant pour les accueils de loisirs.
Peu importe leur commune de résidence, les enfants et adolescents de la communauté de communes peuvent profiter indifféremment des accueils des deux centres sociaux du territoire : la Maison Pop' et Éveil.

Centre social La Maison Pop'

Structure	Dates d'ouvertures	Adresse
ACM Questembert Ecole Beau Soleil (3-5 ans) Pomme d'Api (6-8 ans)	10 juillet > 25 août	Place Jacques Prévert 56230 QUESTEMBERT
ACM Berric (3-11 ans)	10 juillet > 4 août 21 août > 1er sept.	Garderie : place de la Poste 56230 BERRIC
ACM La Vraie-Croix (3-11 ans)	10 > 28 juillet 28 août > 1er sept.	École les 4 Saisons : rue du Grand Chêne 56250 LA VRAIE-CROIX
ACM Molac (3-11 ans)	10 > 28 juillet	École Arc en Ciel : 5 rue de l'Étang 56230 MOLAC
Passerelle Questembert (9-11 ans)	10 juillet > 4 août	L'Asphodèle : 21 rue du Pont A Tan 56230 QUESTEMBERT
Tremplin Questembert (11-14 ans)	3 juillet > 4 août	Salle des Buttes : avenue Roland Garros 56230 QUESTEMBERT
Accueil Jeunes (14 ans et +)	1er juin > 4 août	La Maison Pop' : 18 rue Jean Grimaud 56230 QUESTEMBERT
Espaces Pop' (11-17 ans)	29 août > 1er sept.	Espaces Pop' de Berric, Larré, Lauzach, La Vraie-Croix, Molac, Questembert

Inscriptions
(du 30 mai au 17 juin) :

- **ACM et passerelle** : via le portail famille
- **Tremplin** : sur jeunesse@qc.bzh ou au 02 97 26 15 00
- **Accueil Jeunes** : auprès de Wylène (07 63 70 95 97) ou de William (06 76 20 29 15)

A noter *: aucune inscription ne sera prise en compte si le dossier est incomplet (copie des certificats de vaccination, attestation CAF/MSA, responsabilité civile, fiche famille)*

Programmes et informations : sur www.questembert-communaute.fr

Centre social Éveil

Structure	Dates d'ouvertures	Adresse
Accueil de loisirs Eveil Malansac (3-12 ans)	10 juillet > 18 août	Ecole Les Tournesols : rue du Cherche Midi 56220 MALANSAC
Accueil de loisirs Eveil Malansac (3-12 ans)	21 août > 1er sept.	Village des Enfants : rue du Petit Village 56220 MALANSAC
Jeunesse (11- 17 ans)	10 juillet > 11 août	En itinérance dans les communes couvertes par le centre social*

** Malansac, Caden, Limerzel, Pluherlin, Rochefort-en-Terre, Saint-Gravé*

Inscriptions (du 19 au 30 juin) : 02 97 66 24 63 | eveilcentresocial@orange.fr
Programmes et informations : sur www.eveilcentresocial.org et www.questembert-communaute.fr

Anna Bellec, conseillère numérique France services, accompagne les habitants, individuellement ou lors d'ateliers collectifs, dans la réalisation de leurs démarches administratives en ligne ou dans le cadre d'initiations aux outils numériques.

Espace France services

Une conseillère numérique au service des habitants du territoire

Depuis 2021, une conseillère numérique est présente à l'espace France services de Questembert Communauté. Elle apporte une aide personnalisée et gratuite aux personnes qui souhaitent se familiariser avec les outils numériques et accéder aux services publics en ligne.

Dans le cadre du plan France Relance, l'État a déployé 4 000 conseillers numériques dans tout le pays, notamment en zone rurale. Engagée en faveur de l'inclusion numérique, Questembert Communauté a adhéré à ce dispositif en recrutant une conseillère numérique au sein de l'espace France services. Son rôle : accompagner et former les personnes vers plus d'autonomie numérique. Depuis le mois d'octobre 2021, Anna Bellec est l'interlocutrice privilégiée pour accompagner les habitants qui rencontrent des difficultés dans leurs démarches numériques.

Un accompagnement dans vos démarches administratives et vers l'autonomie numérique

La conseillère numérique forme et accompagne les habitants du territoire à utiliser les services en ligne, tels que la gestion des services publics et comptes en ligne. Elle intervient également pour l'utilisation d'une messagerie électronique, la prise en main d'un smartphone, etc. Par des suivis individuels ou des ateliers collectifs, Anna Bellec veille à ce que chaque personne s'approprie les outils et les usages numériques.

La conseillère numérique de Questembert Communauté travaille également avec le public anglophone. La barrière de la langue n'est donc pas un frein pour accéder au service.

En parallèle, France services dispose d'un espace numérique en accès libre, aux horaires d'ouverture, avec ordinateur, imprimante et scanner à disposition.

Des ateliers d'initiation aux outils numériques

Anna Bellec propose également des ateliers d'initiation collectifs, sur inscription, autour des fondamentaux du numérique comme prendre en main son smartphone, utiliser des mots de passe sécurisés, créer et utiliser une boîte mail, etc. Le programme des ateliers collectifs est disponible à l'espace France services ou sur le site internet de Questembert Communauté •

Espace numérique France services :
Siège de Questembert Communauté : 8 avenue de la Gare - 56230 Questembert
Contact : 02 97 26 54 29 | franceservices@qc.bzh
Découvrez les ateliers sur : www.questembert-communaute.fr, rubrique agenda

Loisirs

Nouveauté : un pass découverte «Aventures et Loisirs Aquatiques»

Jusqu'au 1er octobre 2023, Rochefort-en-Terre Tourisme et la piscine Beau Soleil de Questembert Communauté s'associent pour proposer une nouvelle offre pour les habitants et vacanciers du territoire : un pass découverte «Aventures et Loisirs Aquatiques». Il permet aux visiteurs de Moulin Neuf Aventure et de la piscine Beau Soleil de bénéficier d'un tarif réduit dans l'une des deux structures.

Comment obtenir le Pass découverte ?

Le «Pass Découverte» est délivré gratuitement, jusqu'au 1er octobre 2023, après l'achat d'une activité nature plein tarif au Moulin Neuf Aventure (hors escape game) ou d'une entrée plein tarif «public» à la piscine Beausoleil, les activités de type aquagym et cours de natation en sont donc exclues. Le visiteur se verra alors remettre un coupon lui permettant de bénéficier d'une réduction de 10% sur l'entrée plein tarif dans l'autre structure.

Tyrolienne, kayak ou encore natation, autant d'activités qui vous permettront de découvrir, à un tarif attractif, Moulin Neuf Aventure et la piscine Beau Soleil •

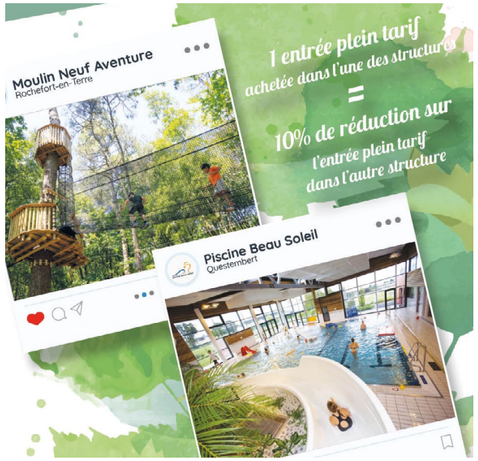

Moulin Neuf Aventure : *Etang du Moulin Neuf - 56220 Rochefort-en-Terre*
Contact : 02 97 42 55 28 | info@moulin-neuf-aventure.bzh
www.moulin-neuf-aventure.bzh

Piscine Beau Soleil : *14 rue du Calvaire - 56230 Questembert*
Contact : 02 97 26 66 60 | piscinebeausoleil@qc.bzh
https://reservation.piscinequestembert.bzh

Mobilités douces

Locations de vélos à assistance électrique

Questembert Communauté propose deux offres de location de vélos à assistance électrique (VAE). Un pas de plus vers les mobilités douces.

VAE en libre service

La première offre consiste en une location de VAE, en libre-service, depuis la gare de Questembert pour rejoindre le centre-ville. Suite à des dégradations sur le matériel, le service avait dû être interrompu. Depuis plusieurs semaines, les deux stations sont de nouveau opérationnelles. Elles ont d'ailleurs bénéficié de quelques ajustements.

Désormais, il est possible de réserver les vélos électriques uniquement entre 6h et 21h. Les dix premières minutes, temps nécessaire pour rejoindre le centre-ville de Questembert, restent gratuites.

Location de vélos longue durée

En parallèle de l'offre de VAE en accès libre, la communauté de communes va proposer, de nouveau, un service de location longue durée de VAE aux habitants du territoire. En effet, forts du succès de la première expérience de location longue durée de VAE initiée en 2020, les élus communautaires ont fait le choix de se doter de nouveaux vélos pour proposer de nouveau ce service aux habitants.

La location longue durée repose sur un principe simple : il permet aux utilisateurs de louer un vélo pendant une durée maximale d'un an et de l'acquérir, ou non, à l'issue de cette année d'essai. Les loyers payés sont déduits du coût total du vélo au moment de l'acquisition.

Cette nouvelle offre de location longue durée sera accessible à partir du 1er juin et portera sur dix vélos •

Plus d'informations :

Location VAE longue durée *: Inscriptions à compter du 1er juin 2023 à l'accueil de Questembert Communauté (8 avenue de la gare - 56230 Questembert)*

Contact : 02 97 26 59 51 ou sur contact@qc.bzh

VAE Questembert en accès libre *:*
téléchargez l'appli «eBikePro Questembert» sur votre mobile

Flashez ce QR Code
pour télécharger l'application
eBikePro Questembert

Déplacements

Envie d'une escapade à Damgan ou Rochefort-en-Terre ?

La navette estivale est de retour ! Du mardi 4 juillet au mardi 31 août 2023, elle complétera l'offre de mobilités pour profiter de sorties et loisirs pendant la saison estivale. A la disposition des habitants et des estivants du territoire, elle sillonnera les treize communes en proposant deux choix d'escapades : Damgan et Rochefort-en-Terre.

Ouverte à tous et sans réservation, la navette estivale circulera tous les mardis et jeudis avec un départ et une arrivée soit au parking de la place des cirques à Damgan soit au dépôt des transports Maury à Rochefort-en-Terre. Conçue pour offrir une alternative à l'usage de la voiture, la navette estivale permet de se rendre à la plage ou dans le centre historique de Rochefort-en-Terre sans avoir de problèmes de stationnement. Donc si vous cherchez une manière de profiter sereinement de vos sorties en famille ou entre amis, pensez à la navette estivale •

Tarif unique Aller/Retour : *2€. Le règlement s'effectue auprès du chauffeur en espèces uniquement.*
Les animaux ne sont pas acceptés à bord de la navette. Les mineurs de moins de 13 ans doivent être accompagnés d'un adulte responsable pendant la durée du transport.
Pour les personnes à mobilité réduite, prise en charge à la demande en téléphonant au 02 97 43 32 70 au moins 48 heures (jours ouvrés) avant le départ des navettes.

Mardi Escapade à Damgan

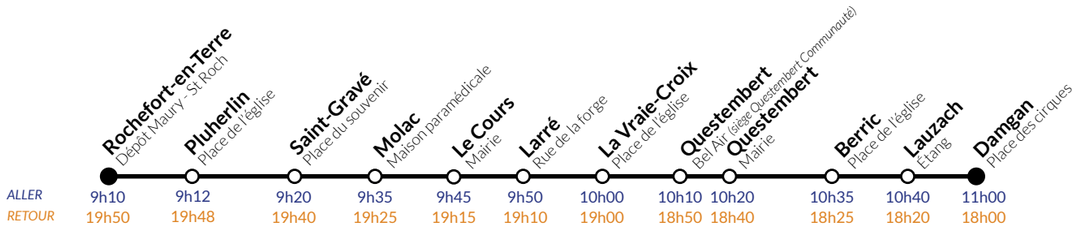

La navette estivale du mardi 15 août sera décalée au mercredi 16 août

Jeudi Escapade à Damgan

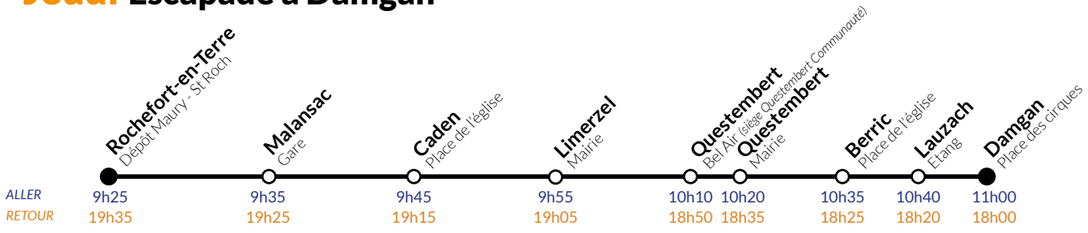

Mardi et Jeudi Escapade à Rochefort-en-Terre

La navette estivale du mardi 15 août sera décalée au mercredi 16 août

L'enquête «Gares et Mobilités» s'est tenue du 2 au 31 janvier 2023. Près de 800 personnes y ont répondu. Durant cette enquête, les agents de Questembert Communauté sont allés à la rencontre des voyageurs des gares de Questembert et Malansac afin de mieux connaître les usages et les besoins des habitants du territoire.

Enquête gares et mobilités

Mieux connaître les usages et les besoins des habitants du territoire

Du 2 au 31 janvier 2023, Questembert Communauté a lancé une grande enquête pour mieux connaître les habitudes de mobilités des usagers des gares de Malansac et Questembert, ainsi que des habitants, qu'ils soient usagers ou non des gares du territoire. Plus de 800 personnes y ont participé.

Durant le mois de janvier 2023, la communauté de communes a invité les habitants et usagers des gares du territoire (Questembert et Malansac) à participer à une grande enquête sur le thème «Gares et Mobilités».

L'objectif de cette enquête était de mieux connaître les usages, d'identifier les freins rencontrés par les usagers du train mais également par ceux qui ne le prennent jamais afin de proposer des solutions pour favoriser les mobilités alternatives au quotidien. Une des questions portait également sur la halte de La Vraie-Croix. Elle visait à recueillir l'avis des habitants et usagers du train sur l'intérêt, ou non, d'une réouverture de cette halte. Au total, plus de 800 personnes ont répondu à l'enquête, dont 700 habitants du territoire communautaire.

Beaucoup d'usagers du quotidien pour les trajets domicile-travail

Concernant les usages, pour la gare de Questembert, près de 30% des usagers prennent le train quotidiennement notamment pour les trajets domicile-travail et les études (public scolaire). Pour accéder à la gare de Questembert, la voiture individuelle reste la principale solution de mobilité des usagers.

819
C'est le nombre de réponses à l'enquête «Gares et Mobilités».

40 %
C'est le pourcentage de répondants qui prennent le train plusieurs fois par semaine.

VANNES
est la première destination des usagers des gares de Questembert et de Malansac.

+ 78 %
C'est la part moyenne d'augmentation du nombre de voyageurs depuis 2016 dans les gares de Questembert (+75,6 %) et de Malansac (+87,9%).

Pour la gare de Malansac, 23% des usagers prennent le train quotidiennement et 25% 1 à 2 fois par mois. Les trajets domicile-travail mais également achats, sorties et loisirs sont les plus cités. Pour accéder à la gare de Malansac, près de 41% des usagers utilisent la marche à pied.

Les voyageurs des deux gares utilisant le train quotidiennement se rendent à Vannes (pour 44% d'entre eux), Redon pour (21% d'entre eux) et Rennes (17%). Pour tous les voyageurs (occasionnels et réguliers), les deux destinations arrivant en tête sont Vannes (27%) et Rennes (21%).

Les usagers et habitants veulent plus de trains dans les gares de Questembert et Malansac

Pour les deux gares, les usagers et/ou habitants ont une même demande : qu'il y ait plus de trains, en particulier le matin et le soir.
«En 2016, la gare de Questembert a accueilli 107 051 voyageurs. En 2021, il y en a eu 187 983. Pour la gare de Malansac, 26 645 voyageurs ont fréquenté la gare en 2016 et 50 063 en 2021. Dans les deux gares du territoire, le nombre de voyageurs a presque doublé.», souligne Boris Lemaire, vice-président de Questembert Communauté en charge des mobilités.

Pour Questembert, des places de stockage de vélos ont été particulièrement demandées par les répondants (16%) ainsi que des transports collectifs (15%) et des places de parking (10%). Concernant les stationnements vélos en gare de Questembert, la région Bretagne a pour projet d'installer de nouveaux box collectifs courant 2024.
Quant à la gare de Malansac, l'installation d'une borne d'achat de billets TER est arrivée en tête avec 47% des demandes. En effet, il est actuellement impossible d'acheter un billet en gare. Les usagers peuvent soit utiliser l'application BreizhGo sur leur smartphone ou le site internet pour l'achat de billets de train.

Dans cette enquête, Questembert Communauté interrogeait également sur la réouverture de la halte ferroviaire de La Vraie-Croix, 41 % des répondants (326 personnes) se sont prononcés pour une réouverture de la halte ; et plus particulièrement les habitants des communes de La Vraie-Croix (99% des répondants favorables), Larré (83%), Elven (80%) et Sulniac (94%).

Les réponses issues de cette enquête contribueront à nourrir les échanges avec la région Bretagne, compétente en matière de services ferroviaires régionaux de voyageurs •

©Dewolf - Le Rocher Breton

308 exploitations agricole sont installées sur le territoire. Conscients du rôle central qu'occupe l'agriculture, les élus communautaires ont déployé plusieurs actions pour préserver le foncier agricole et favoriser l'implantation de nouveaux agriculteurs.

Agriculture

Soutenir et favoriser le développement d'une agriculture plus résiliente sur le territoire

L'agriculture joue un rôle central dans les équilibres économiques, paysagers et sociaux de Questembert Communauté. Conscients des enjeux pour l'avenir du secteur, les élus communautaires consacrent une place importante à l'agriculture dans les politiques publiques locales. Que ce soit au travers de documents structurants comme le PLUi ou encore le Plan Climat mais également au travers d'aides ciblées comme l'aide à l'installation de jeunes agriculteurs sur le territoire.

Les chiffres du dernier recensement agricole de 2020 sont éloquents. En France, le nombre d'exploitations agricoles a diminué de plus de moitié entre 1980 et aujourd'hui ; passant de 800 000 exploitations à 490 000 en 2010, puis 389 000 aujourd'hui. Cette baisse du nombre d'exploitations est également marquée sur le territoire de Questembert Communauté où l'on recense 308 exploitations aujourd'hui contre 440 en 2010. Soit une baisse de 30% du nombre d'exploitations sur le territoire en 10 ans (contre une baisse de 20,6% sur le plan national).

Pour autant, l'agriculture joue un rôle central dans l'équilibre économique, spatial et paysager de l'intercommunalité. Cette agriculture locale marquée historiquement par l'élevage est confrontée, comme le reste du secteur agricole à l'échelle nationale, à de profonds changements structurels.

En effet, nous constatons une baisse de l'ordre de 22% du volume de travail. Ainsi, le territoire est passé de 600 emplois (ETP) en 2010 à 468 emplois (ETP) en 2020. De plus, la moyenne d'âge des agriculteurs sur le territoire s'élève à 49 ans. Les agriculteurs constituent donc la catégorie socio-professionnelle la plus âgée ; ce qui génère des inquiétudes pour l'avenir du métier.

L'agriculture : un rôle central dans l'équilibre du territoire

Consciente des enjeux, la communauté de communes oeuvre au quotidien pour faciliter l'implantation de nouveaux agriculteurs tout en soutenant le maintien voire le développement de l'activité agricole sur le territoire.
«*Nous sommes une communauté de communes qui se caractérise par sa ruralité* », souligne Patrice Le Penhuizic, président de Questembert Communauté. «*Nous, élus communautaires, portons donc une grande attention au monde agricole car nous souhaitons encourager les initiatives dans ce secteur.* », appuie-t-il.

Plusieurs actions sont d'ailleurs engagées à l'échelle de l'intercommunalité pour accompagner l'évolution des modèles et des pratiques d'agriculture sur le territoire. L'idée étant de favoriser une agriculture plus résiliente face aux enjeux agroéconomiques, environnementaux et sociaux.

En premier lieu, la collectivité agit via le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ce document structurant permet ainsi de sanctuariser le foncier nécessaire à l'agriculture. A ce jour, 17 556 hectares sont utilisés par les exploitants du territoire. Le PLUi consacre, quant à lui, 20 712 ha de zone A (agricole) stricte. L'idée étant de préserver les terres agricoles du territoire pour accompagner la dynamique du secteur.

Associer les agriculteurs

D'autre part, face aux défis climatiques, agroéconomiques et sociaux qui s'imposent au monde agricole, Questembert Communauté a également fait le choix, dans le cadre du Plan Climat, d'associer les agriculteurs du secteur dans une réflexion globale sur l'agriculture. Des premiers échanges ont eu lieu fin 2021 et début 2022 afin de prioriser les actions à mener à l'échelle du territoire. Les agriculteurs ont fait le choix d'avancer sur trois thématiques : l'agriculture de conservation, le stockage carbone et les échanges parcellaires. Des premiers ateliers thématiques se sont déjà déroulés autour de la production de lait bas carbone et de l'agriculture de conservation des sols sans intrants chimiques. De nouvelles rencontres de ces deux groupes de travail seront proposées en 2023.

«*Ces groupes de travail sont essentiels pour nous*», soutient Patrice Le Penhuizic. «*Avec ces ateliers, nous travaillons avec les agriculteurs. Nous les écoutons et prenons en considération leurs souhaits, leurs attentes ; ce qui est primordial pour maintenir sinon développer ce secteur essentiel pour la dynamique de notre territoire*».

Un diagnostic agraire en cours

Actuellement, Questembert Communauté en lien avec l'Inrae réalise un diagnostic agraire du territoire, piloté par Véronique Lucas, chercheuse originaire du territoire. «*Il s'agit de faire un état des lieux précis de l'agriculture sur l'intercommunalité*», explique Patrice Le Penhuizic. «*Diagnostic de paysage, analyse historique, analyses techniques et économiques des exploitations... Tous ces éléments, permettront à la communauté de communes de mieux comprendre la dynamique du milieu pour faciliter la mise en place des futures politiques locales d'accompagnement du secteur agricole.*». Maxime Picard, vice-président en charge de l'agriculture, complète : «*Notre rôle, notre devoir, c'est de permettre à un agriculteur souhaitant s'installer sur le territoire d'y parvenir. C'est tout l'enjeu de notre action !*»

Cadre réglementaire, soutien à la profession par la mise en place de groupes de travail, aides financières à l'installation, les politiques locales mises en oeuvre contribuent à maintenir un pan essentiel de l'activité économique de l'intercommunalité •

Les cinq principaux types d'exploitations
Répartition en nombre d'exploitations

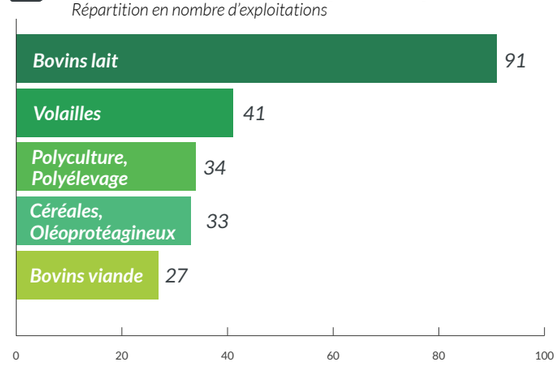

Sur les 308 exploitations que compte le territoire, il existe une diversité de formes de cultures et d'élevages. Les cinq principaux types d'exploitations (dans le graphique ci-dessus) représentent les trois quarts de l'activité agricole du territoire •

L'aide aux jeunes agriculteurs

Depuis 2018, Questembert Communauté et la Chambre d'Agriculture de Bretagne ont lancé un dispositif d'aide aux jeunes agriculteurs (AJA). Ce dispositif vise à soutenir l'installation des jeunes exploitants dont l'activité contribue à la production alimentaire. Il consiste en un soutien financier de 2 500 € pour aider au lancement de l'exploitation. En parallèle, les jeunes agriculteurs bénéficient d'un parcours d'accompagnement (suivi technique, économique et financier) sur trois ans. Depuis la création de l'AJA, une trentaine d'agriculteurs ont bénéficié du soutien de la collectivité •

***En savoir plus** : www.questembert-communaute.fr, rubrique entreprendre*
Contact : service développement économique
02 97 26 59 51 ou sur economie@qc.bzh

AGRICULTURE BIOLOGIQUE
Près de 50 exploitations sur les 308 du territoire sont en agriculture biologique, soit 15% du nombre total d'exploitations.

ÉLEVAGES LAITIERS
30 % des exploitations du territoire sont consacrées à l'élevage laitier.

468 EMPLOIS
C'est le nombre d'emplois, en équivalent temps plein, généré par le secteur agricole sur le territoire.

© mrw zeppeline bretagne

Questembert Communauté dispose de 14 parcs d'activités répartis sur l'ensemble des communes du territoire. Ceux-ci ont vocation à accueillir des activités artisanales et/ou industrielles.

Développement économique

Accompagner les porteurs de projet et faciliter l'implantation des entreprises

Le développement économique est une compétence clé de Questembert Communauté. La communauté de communes accompagne, au quotidien, les porteurs de projet tout en facilitant leur implantion, voire leur développement, sur le territoire. Pour 2023, 1,2 millions d'euros sont consacrés aux travaux dans les parcs d'activités communautaires et plus de 150 000 euros pour les aides directes aux entrepreneurs.

Questembert Communauté recense près de 670 entreprises, siégeant ou non au sein de l'un des quatorze parcs d'activités économiques communautaires. Ce dynamisme entrepreneurial et économique fait travailler plus de 6 700 personnes sur le territoire. Un dynamisme que l'intercommunalité souhaite conforter et développer.

Questembert Communauté dispose de nombreux atouts qui concourent à son attractivité sur le plan économique. Ainsi, la collectivité s'est engagée à valoriser et conforter cinq grandes typologies d'activités : le tourisme, l'agriculture et la sylviculture, les activités artisanales et industrielles, les activités liées aux sols et, enfin, les commerces et services de proximité.

Aujourd'hui, le tissu économique du territoire est composé de près de 75% de petites entreprises (1 à 9 salariés). A contrario, les seize plus grandes entreprises (de plus de 50 salariés) concentrent à elles seules plus de 43 % des emplois salariés du territoire. Une équation complexe que les politiques publiques locales mises en oeuvre accompagnent au quotidien.

670 entreprises implantées sur le territoire communautaire

En effet, la richesse du tissu économique local s'appuie tant sur l'agriculture, l'artisanat, le commerce de proximité, les activités de service, que sur l'activité industrielle. Une diversité qui nécessite des approches différenciées dans l'accompagnement. C'est tout l'enjeu du service développement économique de Questembert Communauté. Un service qui soutient les entreprises en accompagnant les porteurs de projet et en facilitant l'implantation et le développement des entreprises.

Pour ce qui concerne le soutien financier aux acteurs économiques, la communauté de communes apporte son aide aux communes via le «Fonds de concours dernier commerce dans sa spécialité» (90 000 € votés pour les projets 2023). Elle propose également une aide aux entrepreneurs aux côtés de la région Bretagne : le «Pass Commerce et Artisanat» (35 000 € budgétés pour l'ensemble des porteurs de projets 2023). Enfin, elle apporte son soutien aux agriculteurs dans le cadre du dispositif «Aide aux Jeunes Agriculteurs» (18 500 € alloués pour l'ensemble des agriculteurs en 2023).
En parallèle, la collectivité travaille avec l'association Initiative Vannes qui accorde des prêts à taux zéro pour accompagner certains porteurs de projet au démarrage de leur activité.

Installations d'entreprises : le territoire plébiscité

Du côté des parcs d'activités, Questembert Communauté investit chaque année dans ses parcs afin d'accueillir de nouvelles activités économiques. Pour 2023, 1,2 millions d'euros sont consacrés aux parcs d'activités. Véritables creusets de l'économie de notre territoire, les parcs sont aussi et surtout des vecteurs d'emplois. La communauté de communes dispose de 14 parcs d'activités disposés sur l'ensemble du territoire communautaire. Ces parcs sont répartis en trois catégories distinctes : les parcs d'activités stratégiques (à rayonnement, *a minima*, régional), les parcs d'activités structurants (à rayonnement local et départemental) et enfin les parcs d'activités de proximité (à rayonnement local qui concoure au développement endogène).
«*Nous avons des demandes d'implantation qui portent sur environ 10 hectares par an*», constate Maxime Picard, vice-président au développement économique. «*Depuis plusieurs années nous remarquons que le territoire est particulièrement plébiscité. Nous sommes en effet portés par les dynamiques vannetaise, nazairienne et nantaise et par la volonté assumée de cette dernière à ne pas confisquer la richesse des territoires ruraux voisins*», précise-t-il.

Concernant les parcs d'activités stratégiques, le projet de Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) au sein du parc d'activités de La Haie à Lauzach est le fer de lance de la collectivité. Avec cette ZAC, Questembert Communauté vise trois objectifs : offrir la possibilité à chacun de vivre et travailler sur le territoire, intégrer les enjeux de sobriété foncière dans le projet, réduire l'impact sur l'environnement en reconquérant des espaces naturels et, enfin, diversifier l'économie du territoire.
Ce nouveau projet consacrera 10 hectares (nouveaux) aux acteurs économiques de type industries productives. Sa proximité avec la RN 165 en fait un parc d'activités stratégique sur le plan national, et plus particulièrement pour la zone Nord-Ouest. La commercialisation de ces nouveaux lots, créés en extension de l'actuel parc d'activités, devrait débuter au second semestre 2023.

Les autres parcs d'activités communautaires disposent également d'emplacements libres permettant ainsi de répartir l'activité économique et l'emploi sur l'ensemble du territoire •

© Samira Roth - Le Télégramme

L'Epicerie de la Place à La Vraie-Croix a bénéficié du Pass Commerce et Artisanat en 2022.

Les dispositifs d'aides aux commerces de proximité

Le Pass Commerce et Artisanat

Il s'agit d'un dispositif porté par Questembert communauté et la Région Bretagne en faveur des entreprises artisanales et commerciales indépendantes. Il vise notamment à soutenir la création, la reprise et le développement des commerces et artisans de proximité de manière à conforter l'offre de services aux habitants des centres-bourgs du territoire communautaire.

***En savoir plus** : www.questembert-communaute.fr, rubrique entreprendre*
Contact : service développement économique
02 97 26 59 51 ou sur economie@qc.bzh

Le fonds de concours dernier commerce

Questembert Communauté a instauré un dispositif de soutien aux communes souhaitant maintenir un dernier commerce alimentaire en centre-bourg et investir dans des locaux commerciaux quand l'initiative privée est absente.

À la différence du « Pass commerce artisanat » destiné aux entreprises inscrites au registre des commerces et des sociétés ou au registre des métiers, « l'aide au commerce de proximité » s'adresse aux projets portés par les communes, selon la règle des fonds de concours •

14 PARCS D'ACTIVITÉS
répartis sur l'ensemble des communes du territoire communautaire.

670 ENTREPRISES
sont recensées sur le territoire. 75 % d'entre elles ont moins de 10 salariés.

6 700 EMPLOIS
C'est le nombre d'emplois (salariés et non-salariés) sur l'intercommunalité.

Le contexte inflationniste pesant sur la collectivité a obligé les élus communautaires à contraindre davantage les dépenses. Toutefois, l'intercommunalité a su dégager des marges de manoeuvre pour maintenir les services et développer les projets.

Budget 2023

Maintenir les services & accompagner le projet de territoire

Lundi 20 mars, le conseil communautaire a adopté le budget prévisionnel s'élevant à plus de 49 millions d'euros pour l'année 2023. Un budget qui s'inscrit dans un contexte inflationniste mais qui permet de dégager des marges de manoeuvre afin de maintenir les services existants tout en accompagnant le projet de territoire. Ce budget prévisionnel consacre 29 millions d'euros au fonctionnement et 20 millions d'euros à l'investissement.

Le contexte inflationniste que nous rencontrons actuellement impacte les collectivités locales au même titre que les particuliers et entreprises. «*Le budget 2023 tient compte de cette situation inflationniste et prévoit en conséquence une maîtrise des dépenses et une certaine prudence quant aux recettes estimées*», explique Patrice Le Penhuizic, président de Questembert Communauté. Au regard du contexte, le budget 2023 de la collectivité (incluant le budget principal, le budget bâtiments locatifs, les budgets des zones d'activités et le budget déchets) révèle une hausse des sections de fonctionnement et d'investissement. Ainsi, sur 49 millions d'euros, 29 millions d'euros sont consacrés au fonctionnement et 20 millions d'euros à l'investissement.

«*Pour 2023, nous avons fait le choix de proposer un budget prudent qui nous permette de maintenir les services existants et de déployer les projets que nous avons décidé pour ce mandat*», précise le président.

Ce budget prévoit, en effet, une augmentation des dépenses de fonctionnement liée principalement aux charges à caractère général et aux charges de personnel.

Un contexte inflationniste pesant sur la collectivité

L'inflation et le coût de l'énergie pèsent sur ce budget. De plus, concernant les charges de personnel, les nouvelles obligations de l'Etat supportées par les collectivités en 2022 comme la prime inflation, le dégel du point d'indice et la revalorisation des plus bas revenus ont également impacté ce budget. «*Malgré ce contexte peu favorable, nous arrivons à contenir les dépenses*», analyse Dominique Bonne vice-président aux finances.

En parallèle, les recettes n'évoluent pas au même niveau que les dépenses. Les recettes liées à la vente de produits et services (entrées piscine, billetterie de l'Asphodèle...) ont diminué depuis la crise sanitaire. De plus, les dotations de l'Etat n'augmentent pas de manière suffisante au regard du contexte actuel. «*Tous ces éléments ont obligé la collectivité à faire évoluer les taux de la fiscalité locale de façon mesurée*», commente Patrice Le Penhuizic. En effet, Questembert Communauté a fait le choix d'augmenter ces taux pour dégager près de 270 000 € de recettes supplémentaires qui contribueront, en partie, à préserver la capacité d'auto-financement de la collectivité (environ 1 million d'euros). Cette révision des taux intervient après huit années sans évolution car, depuis 2015, ceux-ci n'avaient pas été revus.

«*Le budget 2023 marque notre volonté de poursuivre et développer les projets engagés tout en maintenant les services à la population existants*», appuie Dominique Bonne.
Ainsi, la mise en oeuvre du projet culturel intercommunal se poursuit. De plus, les actions engagées dans le cadre du Plan Climat, comme le service de Conseil en Énergie et les aides directes aux ménages y afférentes sont également maintenues pour un coût prévisionnel de 163 000 €.

Développer les mobilités douces

Concernant les mobilités, les élus communautaires ont fait le choix de développer davantage ce service en créant un poste de chargé de mission mobilités, mutualisé avec les communes membres. Celui-ci agira principalement sur les mobilités douces en lien avec le Plan Climat, les liaisons de circuits entre les communes. Il sera notamment en charge du développement et de la mise en oeuvre du schéma cyclable.
Enfin, l'intercommunalité s'engage toujours avec un soutien conséquent de plus d'1 million d'euros à la mise en oeuvre de la politique sociale du Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Pour ce qui concerne les investissements, Questembert Communauté marque de nouveau son soutien aux acteurs économiques en prévoyant une enveloppe d'1,2 millions d'euros notamment pour les travaux dans les zones d'activités. D'autres actions sont également prévues pour accompagner les acteurs économiques comme le fonds de concours dernier commerce pour lequel les élus communautaires ont consacré 90 000 €.

De grands projet sont également inscrits dans le plan pluriannuel d'investissement 2023-2025. Des projets structurants que les élus communautaires veulent voir aboutir avant la fin du mandat. Ainsi 2023, verra le lancement de l'étude (60 000 €) pour le projet de pôle socio-culturel (estimé à 3,7 millions d'euros). Ce nouvel équipement accueillera les services du CIAS comme le centre social La Maison Pop', le relais petite enfance, les Parentillages... Le projet d'aire d'accueil des gens du voyage bénéficie, quant à lui, d'une enveloppe de 100 000 € et la plateforme bois communautaire de 400 000 € pour 2023 •

***Pour en savoir plus** : www.questembert-communaute.fr, rubrique conseils et bureaux communautaires*

Fiscalité locale : évolution des taux

Particuliers

1,10 %
Taxe foncière sur le bâti

3,02 %
Taxe foncière sur le non-bâti

9,83 %
Taxe d'habitation
sur les résidences secondaires

Simulations pour les particuliers

Ces simulations ne tiennent pas compte des éventuelles augmentations des taux des taxes communales, sachant que ces taux diffèrent d'une commune à une autre. Ces simulations de cotisations sont effectuées hors frais de gestion, prélevés par l'Etat. De plus, elles ne tiennent pas compte de l'évolution du montant de la taxe Gemapi.

Taxe foncière sur le bâti
- A Questembert, l'impôt prévu à 656 €,passera à 658,62 €

Taxe foncière sur le non-bâti
- À Malansac, l'impôt prévu à 49 € sera de 49,20 €.

Taxe d'habitation sur les Résidences Secondaires
- À Rochefort-en-Terre l'impôt passerait de 724 € à 768,36 €.

Entreprises

23,01 %
Cotisation foncière des entreprises (CFE)

Exemples pour les entreprises

Entreprise de TP de 6 à 9 salariés, la CFE s'élèvera à 740 €, soit une évolution de 35 € par rapport à 2022.

Supermarché de 50 à 99 salariés, la CFE s'élèvera à 22 035 €, contre 20 991 € en 2022.

Industrie agroalimentaire de 110 salariés, la CFE s'élèvera à 99 297 €, contre 94 593 € en 2022.

Budget 2023

Les chiffres-clés

Budget 2023 : 49 312 K€
(tous budgets confondus)

29 150 K€ de fonctionnement
20 162 K€ d'investissement

D'où vient l'argent ?
répartition en %

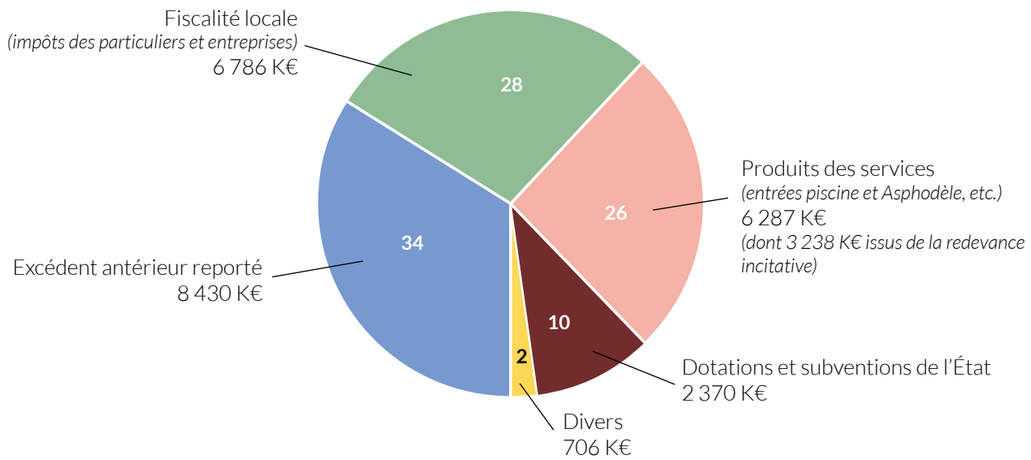

Où va l'argent ?
en fonctionnement - répartition en %

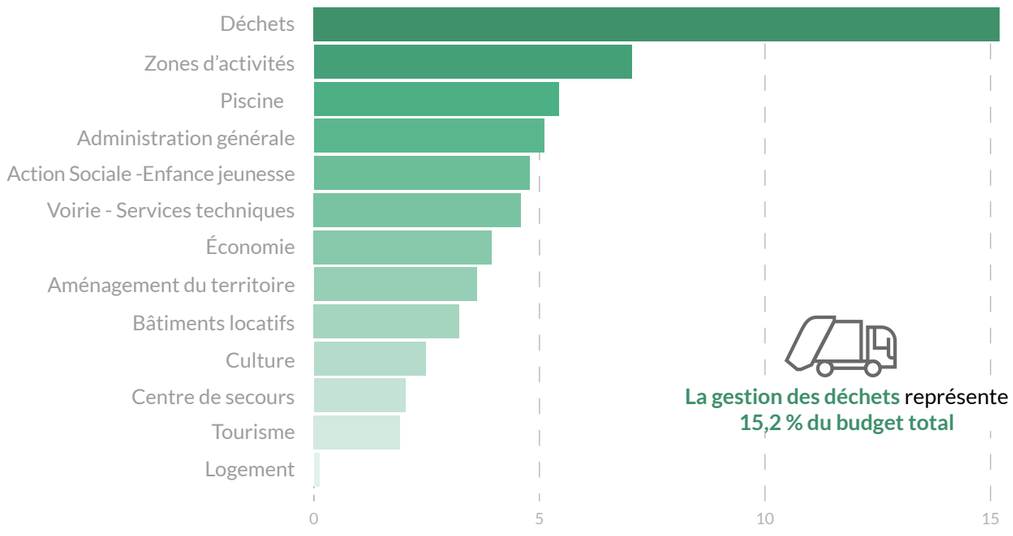

Les principaux investissements du budget 2023

1 230 K€
Travaux parcs d'activités

505 K€
Fibre optique *(dernière phase)*

400 K€ *sur 888 K€**
Plateforme bois

250 K€
Matériels de voirie et espaces verts

100 K€ *sur 900 K€**
Aire d'accueil des gens du voyage

90 K€
Fonds de concours dernier commerce

60 K€ *sur 3 760 K€**
Pôle socio-culturel

25 K€
Réseau des médiathèques

** montant estimatif du Plan Pluriannuel d'Investissement (2023-2025)*

Indicateurs financiers

Endettement

203 €/hab.
C'est l'encours de la dette

2026
Année où notre collectivité terminera de **rembourser sa dette** si elle ne recourt pas à l'emprunt

Zoom sur le CIAS

Budget 2023 : 2 437 K€

2 381 K€ de fonctionnement
55 K€ d'investissement

Dans ce budget, Questembert Communauté contribue à 1 050 K€ en fonctionnement et à 50 K€ en investissement

Déchets

Réduisons nos déchets pour limiter notre impact sur l'environnement et préserver les ressources

Entretien avec Pascal Guiblin,
Vice-président aux déchets de Questembert Communauté

Environnement, climat et biodiversité, la réduction et le traitement des déchets sont aujourd'hui au coeur de ces enjeux. Quel est le rôle de Questembert Communauté en matière de déchets ?

Aujourd'hui, la problématique des déchets apparaît cruciale au regard des défis que nous devons relever. Car nous le savons tous : nos déchets ont un impact considérable sur l'environnement, la biodiversité et le climat. C'est en ce sens que nous agissons avec un *leitmotiv* : tendre vers le zéro déchet.

Depuis des années Questembert Communauté prend en charge les déchets sur l'ensemble des 13 communes du territoire. La communauté de communes gère donc l'ensemble du service pour le compte des communes membres. Ainsi, nous assurons la collecte des déchets (ordures ménagères et collecte sélective) en interne, sans faire appel à des sociétés extérieures. Ce sont nos camions et notre personnel qui sillonnent les routes du territoire. C'est également la communauté de communes qui gère les déchèteries communautaires (l'Épine à Limerzel et Kervault à Questembert).

En revanche, le traitement, l'élimination et la valorisation des déchets collectés sont délégués au Syndicat du Sud Est Morbihan (SYSEM) qui agit pour le compte de Questembert Communauté, Arc Sud Bretagne et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

En parallèle, la communauté de communes agit quotidiennement dans le domaine de la prévention. Car nous devons impérativement limiter notre production de déchets pour répondre aux grands enjeux de demain. La prévention des déchets est au coeur de notre action !

Comment agit la communauté de communes sur la prévention des déchets ?

En premier lieu, nous agissons par des actions de sensibilisation lors d'évènements nationaux comme la Semaine Européenne de Réduction des Déchets ou lors de rencontres organisées avec les scolaires ou le grand public (visites du centre de tri de Vannes ou de l'Écosite de La Vraie-Croix).

Le 20 mars dernier, nous avons adopté en séance du Conseil Communautaire notre Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Ce plan co-construit avec les habitants fixe un cadre et des objectifs pour les six prochaines années. Il vise la réduction de nos déchets par des actions concrètes.

L'idée est de faire prendre conscience à nos habitants de l'impact de nos gestes du quotidien. Qu'il s'agisse de nos actes d'achats ou encore de ce que nous jetons ou trions, les déchets ont un coût financier et un impact certain sur l'environnement, sur notre société.

La redevance incitative, que nous avons mis en place en 2012, est également un levier essentiel de la prévention. Car chaque habitant peut ainsi agir directement sur sa production de déchets. Elle participe à une meilleure prévention des déchets !

Récemment le conseil communautaire a pris la décision de faire évoluer la tarification du service déchets. Pourquoi ce choix ?

Comme tous les ménages et entreprises nous faisons face à une augmentation significative des coûts, notamment sur les transports et l'énergie.
À cela s'ajoutent les coûts liés aux forts investissements du Sysem : la modernisation du centre de tri de Vannes pour absorber les nouveaux flux liés à l'extension des consignes de tri et les travaux de l'UVÉOR (unité de valorisation énergétique et organique) qui traite, quant à elle, les ordures ménagères résiduelles. Les coûts de ces investissements ont littéralement explosé en 2022 (+ 46% en 2022 et + 17% estimés pour 2023, au lieu des 10% annoncés fin 2021).
Enfin, l'État a également augmenté de manière significative la Taxe Générale sur les Activités Polluantes. En clair, une taxe portant sur l'enfouissement des déchets non valorisables.

Tous ces éléments cumulés ont impacté fortement la situation financière du service déchets. Une situation que nous devions redresser. C'est pourquoi, au 1er janvier 2023, nous avons fait le choix d'augmenter les tarifs de la redevance et de mieux accompagner les passages en déchèterie en incluant 15 passages dans les forfaits. Les passages supplémentaires (à partir du 16e) sont dorénavant facturés.

Beaucoup de personnes l'oublient mais les déchets ont un coût !

Vous évoquez le coût des déchets. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Tout d'abord, il y a un coût environnemental considérable mais également un coût financier pour les collectivités.
Par exemple, l'imaginaire collectif veut que le recyclage, bien qu'il soit vertueux, n'impacte pas ou très peu les finances du territoire. C'est faux ! Ce n'est pas parce que l'on recycle que ça n'a pas de coût. Le déchet recyclable coûtera certes toujours moins qu'un déchet non valorisable mais il y a un réel coût de service à prendre en compte (centre de tri, transports, activité liée au recyclage, etc...).

De plus, au regard du développement de nouvelles filières de recyclage telles que le polystyrène, les équipements de sport et de loisirs, le mobilier... le tri en déchèterie devient de plus en plus complexe. C'est pourquoi, nous avons besoin de renforcer l'accompagnement des habitants par les agents valoristes des déchèteries. Ces agents offrent une réelle plus value au service en accompagnant les usagers dans leur geste de tri.
Ils opèrent également pour respecter les nouvelles contraintes qui nous incombent. Car celles-ci sont de plus en plus strictes. Il y a une réelle exigence de qualité du tri. C'est pourquoi nous avons opté pour 15 passages, par an, inclus dans les forfaits ; ceci s'applique également aux végéteries de Berric et de La Vraie-Croix, bientôt soumises au contrôle d'accès.

Mais il reste beaucoup à faire ! Trop de déchets partent encore à l'enfouissement. Il faut savoir que la région Bretagne est en surconsommation de déchets. C'est-à-dire que près de la moitié de nos déchets est détournée sur d'autres régions. Mais celles-ci, à terme, n'accepteront plus nos déchets.

D'autre part, la région Bretagne envisage une diminution drastique de l'enfouissement d'ici 2030. Il nous reste encore beaucoup de travail !

Pour demain, quels enjeux pour la réduction des déchets sur notre territoire ?

Tout d'abord, nous avons fait une première analyse suite à l'extension des consignes de tri. Et je suis très optimiste quant à l'avenir car les habitants ont joué le jeu ! Nous avons augmenté la proportion de déchets valorisables et en même temps réduit nos ordures ménagères résiduelles sur le premier trimestre 2023 ! C'est une bonne nouvelle et une preuve que nos habitants sont sensibilisés aux éco-gestes.

> **“ La nature ne produit pas de déchets ”**

Il nous reste encore de gros efforts à faire sur les végétaux. J'ai coutume de dire que la nature ne produit pas de déchets ; elle ne produit que des nutriments. C'est l'humain qui produit des déchets. Nos végéteries (ou plateformes de déchets verts) tournent à plein régime. Pour autant, cette matière organique, dès lors quelle est déposée en déchèterie, a un coût et un impact environnemental non négligeables.
Je pense plus particulièrement au transport de ces végétaux. Combien d'allers-retours en voiture ou en camion pour les particuliers, les professionnels et les collectivités pour gérer ces végétaux ? Et si nous faisions autrement ?

Il existe plusieurs manières de valoriser les végétaux de nos jardins : le paillage (qui permet également d'économiser l'eau au jardin), le broyage, le compostage. Ce sont autant de solutions pour limiter notre impact sur l'environnement et économiser les ressources.
Ce sera notre prochain défi et nous proposerons à ce titre plusieurs actions pour sensibiliser nos usagers à ces pratiques vertueuses.

En limitant nos déchets, nous agissons pour la planète ! •

La redevance incitative

Un levier pour favoriser la réduction des déchets

Instaurée en 2012 sur le territoire, la redevance incitative a pour objectif de financer la collecte et le traitement des déchets. Les surcoûts liés au traitement des déchets, la flambée des coûts de carburants et de l'énergie ainsi que la hausse de la TGAP ont contraint les élus communautaires à faire évoluer la redevance incitative lors du conseil communautaire du 12 décembre 2022.
Les nouvelles réglementations contraignent également la communauté de communes à revoir son organisation pour réduire plus encore la production de déchets.

Quels types d'ordures ménagères dans vos poubelles ?

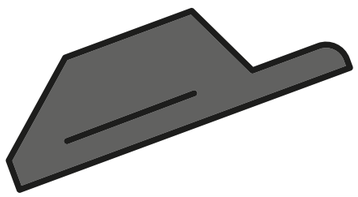

2 609 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées en 2022, soit 107 kg/habitant

Les quantités d'ordures ménagères par habitant ont diminué de 50 % par rapport à 2010

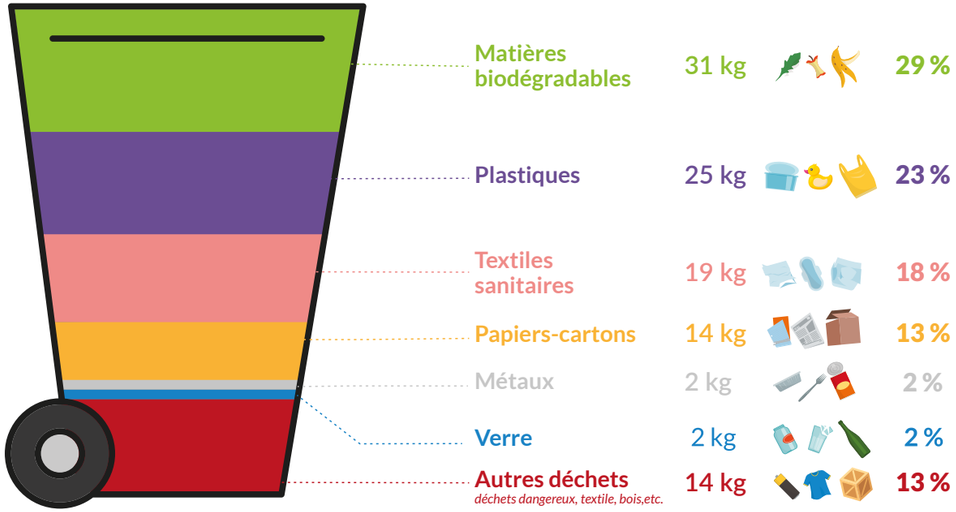

Chaque année la communauté de communes et le SYSEM procèdent à une caractérisation des déchets issus des collectes «Ordures Ménagères».
La caractérisation de 2022 démontre que la redevance incitative est un bon levier pour inciter à trier davantage. Elle met aussi en exergue que le tri à la source peut encore progresser sur notre territoire.

En effet, avec l'extension des consignes de tri (depuis le 1er janvier 2023), Questembert Communauté a nettement progressé sur le premier trimestre 2023.
A partir du 1er janvier 2024, tous les ménages devront pouvoir trier leurs déchets biodégradables ce qui devrait avoir un impact significatif sur la réduction des déchets •

Collecte, déchèteries, traitement, quelle répartition des coûts ?

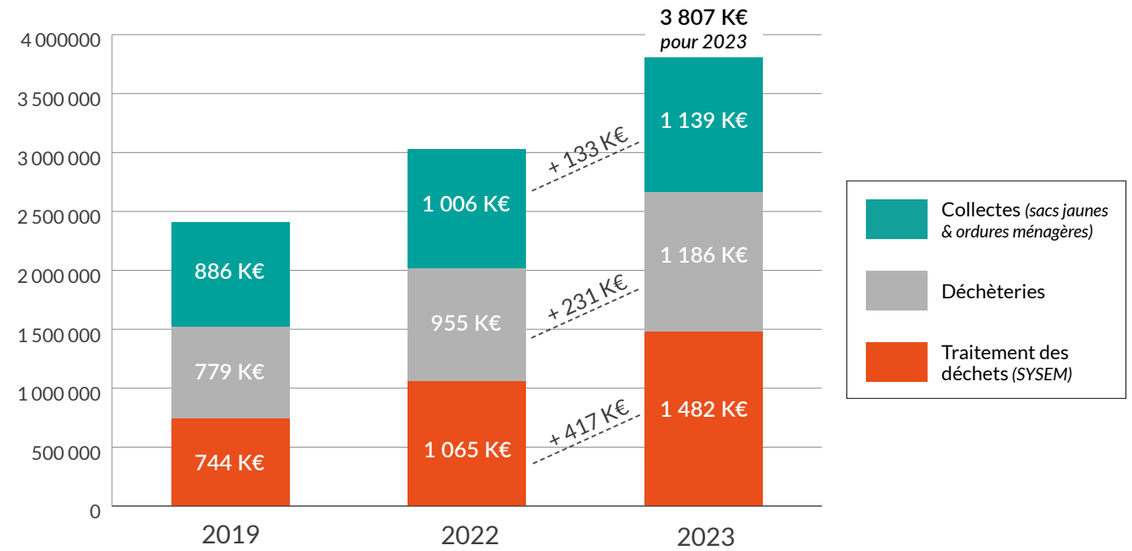

Depuis 2019, les coûts de collecte et de traitement ont très fortement augmenté.
Ainsi, entre 2019 (année antérieure à la crise sanitaire valant référence) et 2023, les coûts liés à la collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes ont augmenté de 29%. Concernant les déchèteries, l'augmentation s'élève à 52%. Enfin, les coûts liés au traitement des déchets par le SYSEM ont quasiment doublé (+ 99 %).

La redevance incitative couvre 75% des dépenses totales. Si la collectivité passait à la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), la facturation SYSEM augmenterait de 364 000 € par an et impacterait, *in fine*, la facture des ménages •

Biodéchets : un questionnaire pour mieux connaître les pratiques des habitants

Le service déchets de Questembert Communauté souhaite recenser les pratiques de compostage du territoire afin de dimensionner la future opération de mise en place tri à la source des biodéchets à partir du 1er janvier 2024. Ce questionnaire est accessible sur le site internet et au siège de Questembert Communauté, dans les déchèteries, et dans les mairies du territoire jusqu'au 30 juin 2023 •

***Plus d'infos sur** : www.questembert-communaute.fr*

107 KG
c'est la quantité d'ordures ménagères collectée sur le territoire, chaque année, par habitant. La moyenne nationale s'élève à 235 kg/an/hab.

15 PASSAGES
en déchèterie sont inclus dans le forfait. En moyenne, les habitants (particuliers) du territoire passent 11 fois par an dans les déchèteries.

75 %
des dépenses liées à la collecte et au traitement des déchets sont couvertes par la redevance incitative.

Les membres de l'équipe projet du PLPDMA de Questembert Communauté se sont appuyés sur les remarques des habitants pour construire un plan de prévention ambitieux visant à réduire significativement la production de déchets sur le territoire.

Prévention des déchets

Une feuille de route stratégique pour la réduction des déchets

Le conseil communautaire de Questembert Communauté a adopté le 20 mars dernier le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Un document structurant qui définit la stratégie de la collectivité, en termes de prévention des déchets, pour les six prochaines années. Son objectif ? Prévenir la production de déchets et favoriser le réemploi.

Pour les six prochaines années, Questembert Communauté compte relever six grands défis : développer l'exemplarité en matière de prévention des déchets des collectivités ; accompagner le territoire sur la réduction des déchets en tendant vers le «zéro déchet» ; allonger la durée de vie des produits, favoriser le recyclage ; renforcer le tri à la source des biodéchets et réduire les déchets verts ; et, enfin, imaginer de nouveaux leviers pour favoriser la prévention des déchets. Ce sont tous ces enjeux qui sont au coeur du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Un plan qui vise, en premier lieu, la réduction des déchets.

Un document de planification

Engagée dans la prévention déchets, la communauté de communes a toujours oeuvré pour l'obtention des meilleurs résultats possibles en termes de réduction, tri et compostage des déchets. Cette année, Questembert Communauté relance son PLPDMA afin d'aller encore plus loin dans sa démarche. Celui-ci a été adopté en conseil communautaire le 20 mars 2023.

Ce document détaille les actions et les moyens à mettre en oeuvre pour atteindre les objectifs du Plan National de Prévention des Déchets (PNPD) et ceux du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD). Il prend également en compte les objectifs nationaux de la loi AGEC (Anti Gaspillage et Economie Circulaire) de février 2020. «*C'est en cohérence avec l'ensemble de cette réglementation que Questembert Communauté décline ses propres ambitions dans le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. Un plan qui indique les objectifs de réduction des déchets et les mesures à mettre en place pour les atteindre*», explique Pascal Guiblin, vice-président en charge des déchets.

Concrètement, le principal objectif du PLPDMA est de réduire la quantité de déchets produits par habitant pour tendre vers le zéro déchet.

Le PLPDMA est une feuille de route stratégique qui comprend entre autres un état des lieux et un diagnostic précis de la politique de gestion et de prévention des déchets, un programme d'actions pour les six prochaines années. La mise en oeuvre opérationnelle des actions sera précisée et construite durant toute la durée du programme en fonction des opportunités identifiées. Loin d'être figé, le PLPDMA sera ainsi amené à évoluer en fonction du déploiement progressif des actions. Celui-ci sera ainsi discuté et ajusté chaque année.

Un plan, co-construit avec les habitants, visant à réduire les déchets

Soucieux des problématiques sociétales et environnementales que cela implique, les élus communautaires ont souhaité impliquer la société civile, dans une logique de co-construction, pour la création de ce plan. Ainsi, un Comité Consultatif d'Élaboration et de Suivi (CCES) a été créé en juin 2022. Constitué d'une trentaine de personnes (habitants, élus, associations, partenaires institutionnels), ce comité a contribué à l'élaboration de ce plan. Véritable lieu d'échanges et de co-construction, son rôle est de discuter du projet, de son bilan annuel et de sa révision tous les six ans.

Du 7 au 28 février 2023, une consultation publique a été organisée sur le territoire afin d'enrichir le plan d'actions de ce programme. Plusieurs contributions ont été déposées et commentées par les habitants afin d'enrichir le plan d'actions du PLPDMA. «*Nous remercions l'ensemble des participants qui ont partagé leurs idées et leurs propositions pour produire moins de déchets. Toutes ces propositions ont été étudiées par les élus avant l'adoption définitive du programme en conseil communautaire*», souligne Pascal Guiblin •

***Consultez le PLPDMA** sur www.questembert-communaute.fr, rubrique déchets*

Favoriser le réemploi : un objectif clé du PLPDMA

Les objectifs de la loi AGEC de février 2020, des plans nationaux et régionaux de prévention et de réduction des déchets ainsi que du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés de Questembert Communauté placent le réemploi et la réutilisation au coeur des politiques et dispositifs visant la réduction des déchets.

© La Ressourcerie Questembert

Questembert Communauté dispose, sur son territoire, de deux recycleries associatives : La Ressourcerie à Questembert et Adaoz à Malansac.

Ces deux acteurs associatifs participent activement à la politique communautaire de réduction des déchets car, trop souvent, des objets pouvant être réutilisés se retrouvent en déchetèries. L'idée phare : Donner plutôt que jeter ! •

Végétaux, quelles solutions ?

La limitation des végétaux en déchèteries est un des axes majeur du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets. Ce plan préconise notamment une réduction des végétaux de l'ordre de 20% d'ici 2030. Le PLPDMA de Questembert Communauté agit dans le même sens. Ainsi, le 5e axe du plan vise la réduction des déchets verts.

Aujourd'hui, les déchèteries voient affluer de plus en plus de végétaux. «*Sur cette question, nous devons vraiment changer de paradigme*», alerte Pascal Guiblin, vice-président en charge des déchets.

En effet, l'apport de végétaux en déchèteries a un impact significatif sur l'environnement. «*J'ai coutume de dire que la nature ne produit pas de déchets ; elle ne produit que des nutriments*», appuie Pascal Guiblin. «*Les végétaux ne deviennent déchets que lorsqu'ils franchissent les portes des déchèteries et végéteries*», poursuit-il. Les allers-retours des véhicules pour déposer les végétaux, le broyage des végétaux sur place, les transferts de végétaux des déchèteries vers des plateformes de compostage, etc. Tout ceci à un impact significatif sur l'environnement.

Afin d'accompagner au mieux la population dans une meilleure gestion de ces végétaux, Questembert Communauté a fait le choix de proposer durant le printemps un vaste programme de sensibilisation nommé «Mon Beau Jardin».

«*Nous souhaitons que nos habitants reconsidèrent leurs végétaux. Un jardin bien entretenu ne veut pas dire que l'herbe y est rase. Nous pouvons, par exemple, pratiquer le gestion différenciée pour favoriser la présence de la petite faune de nos jardins.*»

D'autres solutions s'offrent aux habitants comme le compostage *in situ*. D'ailleurs, la collectivité met à disposition un composteur par foyer. Le broyage des végétaux est une autre solution. Le paillis issu de ce broyage permet d'économiser l'eau. Pour la pelouse, il est possible de pratiquer le mulshing ; une technique qui contribue à enrichir les sols. Bref, il existe une multitude de solutions pour préserver la nature et l'environnement tout en prenant soin de son jardin •

***Mon Beau Jardin** : tous les rendez-vous en page 26 et sur www.questembert-communaute.fr*

Sorties et loisirs
En famille

MOULIN NEUF AVENTURE

Aventure, détente et sensations fortes

C'est parti pour de nouvelles aventures ! Moulin Neuf Aventure ouvre ses portes jusqu'au 1er octobre 2023. Au coeur d'un environnement calme et verdoyant, profitez d'une multitude d'activités nautiques, nature et sensation. La base de loisirs est le lieu idéal pour se ressourcer et s'amuser en famille ou entre amis.

Moulin Neuf Aventure : *Étang du Moulin Neuf (Rochefort-en-Terre) 02 97 42 55 28 - www.moulin-neuf-aventure.bzh*
Horaires d'ouverture : mai et juin de 13h30 à 18h30 (week-ends), juillet et août de 13h30 à 19h30 (tous les jours), septembre et 1er octobre de 13h30 à 17h30 (week-ends).
Tables de pique-nique, snack et restauration sur place - Tennis, aire de jeux

©Rochefort-en-Terre Tourisme - Loïc Kerzusan

ESCAPE GAME

L'affaire Penn-Dall

©Rochefort-en-Terre Tourisme - Escape Yourself

Enfermés dans une pièce avec votre équipe, vous avez 60 minutes pour résoudre l'affaire Penn-Dall ! Pour y parvenir, il faudra venir à bout de nombreux défis en faisant appel à la logique, à la réflexion, à la communication et au travail d'équipe. Vous devrez chercher des indices disséminés dans une pièce, puis les combiner entre eux pour pouvoir avancer dans l'énigme. Un divertissement idéal pour les groupes d'amis, les familles et les collègues de travail.

Escape Game : *Tarifs et réservations en ligne sur www.escape-game-moulin-neuf.bzh, ou par téléphone au 02 97 42 55 28 ou info@escape-game-moulin-neuf.bzh (au moins 48h à l'avance). Ouvert toute l'année. À partir de 10 ans accompagné d'un adulte*

MUSÉE DES MAQUETTES AGRICOLES D'ALBERT SEVESTRE

Un regard sur la vie d'autrefois à la campagne

À travers un circuit muséographique atypique, vous découvrirez les maquettes agricoles réalisées par Albert Sevestre, cultivateur et fervent défenseur du patrimoine local cadenais. Élevage, culture, vie à la ferme... Le monde agricole et son quotidien n'auront plus de secret pour vous !

Nouveauté : Les mercredis thématiques au musée - Thème 2023 : Le pain

17 mai : la farine - les moulins - le meunier
5 juillet : le pain - le levain - le fournil - le boulanger

Musée des maquettes agricoles d'Albert Sevestre : *02 97 67 14 59 - lesdigitales@qc.bzh. Ouverture au public jusqu'au 25 novembre 2023. Du mercredi au samedi et 1er dimanche de chaque mois de 14h30 à 18h. Entrée libre et gratuite. Accueil des scolaires et groupes (jeudi et vendredi)*

ASPHODÈLE

Soirée de présentation de saison

Le centre culturel l'Asphodèle dévoilera sa programmation 2023/2024 lors d'une soirée de présentation de saison le vendredi 22 septembre 2023 à 20h30, suivie d'un concert.

L'Asphodèle : *21 rue du Pont à Tan (Questembert) 02 97 26 29 80 - asphodele@qc.bzh*
https://asphodele.questembert-communaute.fr
Entrée libre et gratuite, dans la limite des places disponibles

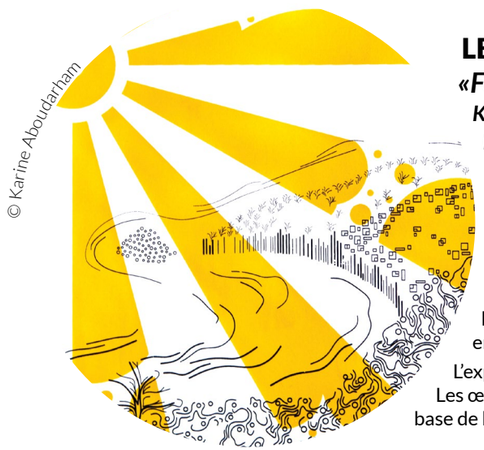
© Karine Aboudarham

LES DIGITALES

«Forêt»

Karine Aboudarham - Atelier AKA
Du 30 juin au 16 septembre 2023

Karine Aboudarham de l'atelier AKA nous plonge dans une exposition ressource, une transcription de la forêt, lieu de bien-être, d'harmonie, de sérénité. Elle mettra à l'honneur des techniques traditionnelles revisitées autour de la sérigraphie sur textile, bois et papier, ainsi que de l'art de l'origami qui s'agenceront en intérieur comme en extérieur.

L'exposition invite les publics à circuler sur le territoire. Les œuvres seront à découvrir aux Digitales (Caden) et à la base de loisirs Moulin Neuf Aventure (Rochefort-en-Terre).

© Maxence Gross

PISCINE BEAU SOLEIL

Envie de vous rafraîchir ?

Alors que l'été approche, quoi de mieux que de piquer une tête dans la piscine pour se rafraîchir ? La piscine Beau Soleil est la destination idéale. Après une courte fermeture pour l'entretien technique annuel de ses bassins du 3 au 9 juillet, la saison estivale commencera le 10 juillet et, durant tout l'été, la piscine organisera des activités pour tous les visiteurs. Cette saison sera rythmée par les séances d'aquaforme (aquagym, aquabike et aquatraining).

A côté, la piscine Beau Soleil proposera son incontournable parcours gonflable qui ravira les petits comme les plus grands. Venez tester votre équilibre sur cette structure de 15 m de long ! Serez vous capable de la traverser sans tomber ? Rien n'est moins sûr...

Piscine Beau Soleil : *02 97 26 66 60 ou piscinebeausoleil@qc.bzh*
https://reservation.piscinequestembert.bzh

MON BEAU *JARDIN*

Parce ce qu'il se cache des merveilles dans nos jardins, Questembert Communauté propose aux habitants du territoire un nouveau rendez-vous : «Mon Beau Jardin». À travers une programmation riche et variée, l'objectif est de découvrir la richesse de la flore et de la faune de nos jardins et plus largement les initiatives possibles en matière de gestion durable dans les jardins.

Balade au jardin
Échangez vos pratiques entre habitants.
Samedi 6 mai, de 14h à 16h, à Malansac
Vendredi 12 mai, de 14h à 16h, à Questembert
Lundi 15 mai, de 14h à 16h, à Larré
Gratuit, inscription par mail à habitants@qc.bzh ou au 06 59 58 92 19

Animation «Mon jardin zéro déchet»
Avec l'association Terhao
Apprenez à réemployer les tontes de pelouses et tailles de haies dans vos jardins (conseils techniques, démonstration de broyage de branchages à l'aide d'une tondeuse, techniques du paillage...).
Vendredi 12 mai, Déchèterie de Kervault (Questembert)
Vendredi 26 mai, Déchèterie de L'Épine (Limerzel)
Aux horaires d'ouverture des déchèteries

Exposition «Mon jardin malin»
Exposition sur le recyclage des déchets verts pour jardiner au naturel.
Du 16 mai au 22 juillet, médiathèque de Questembert. Gratuit aux horaires d'ouverture de la médiathèque

Visite naturaliste d'un jardin refuge de biodiversité
Avec l'association Plumes et Papillons
Samedi 20 mai, de 14h à 16h, à Malansac
Gratuit, sur inscription par mail à dechets@qc.bzh ou au 02 97 26 10 21

Journée mondiale de la biodiversité
Co-animée avec le service environnement de la Ville de Questembert
Au programme : Goûter partagé, initiation pratique au compostage, démonstration de pratique «Zéro déchet vert».
Lundi 22 mai, de 16h à 18h, Jardin partagé du Chemin Rochu de Questembert. Accès libre et gratuit

© Sylvain Lefebvre

Ciné-rencontre «jardin sauvage»
Projection du film «jardin sauvage» et rencontre avec le réalisateur Sylvain Lefebvre. Le réseau des médiathèques mettra à disposition du public une série d'ouvrages autour de la thématique du jardin.
Mardi 23 mai, 20h, cinéma Iris (2 boulevard St-Pierre, Questembert), Entrée libre et gratuite

Atelier jardin
Découvrez la fabrication de bombes de graines et autres semis.
Les Parentillages, atelier parent-enfant dès 8 ans
Mercredi 31 mai, de 10h à 11h, Maison des Parents
(13 boulevard St-Pierre, Questembert)
Gratuit, inscription par mail à lesparentillages@qc.bzh

MAI

Mercredi 3 mai
Comment associer fermeté et bienveillance au quotidien dans notre éducation ?
Les Parentillages
Atelier de découverte de «la discipline positive» de Jane Nelsen et Lynn Lott
de 9h45 à 12h15, Maison des Parents
(13 boulevard St-Pierre - Questembert)
Gratuit - Inscription souhaitée par mail à lesparentillages@qc.bzh

Jeudi 4 mai
Duo Bornéo
Perrine et Maël Morel
Répétition ouverte au public
18h30, l'Asphodèle (Questembert)
Gratuit
Infos et réservations : 02 97 26 29 80 ou https://asphodele.questembert-communaute.fr

Samedi 13 mai
À la découverte de mes émotions : les reconnaître, les comprendre
Les Parentillages
Atelier parent-enfant, de 3 à 6 ans
2 créneaux : 9h45 et 11h, Maison des Parents
(13 boulevard St-Pierre - Questembert)
Gratuit - Inscription souhaitée par mail à lesparentillages@qc.bzh

Mardi 16 mai
Conseil communautaire
La séance sera diffusée en direct via la chaîne Youtube de Questembert Communauté.
18h30, siège communautaire
(8 avenue de la Gare - Questembert)

Mercredi 17 mai
Mes applications sur smartphone et tablette (Android)
Espace France services
Atelier numérique
De 14h à 16h, Espace France services
(8 avenue de la Gare, Questembert)
Gratuit - Inscription au 02 97 26 54 29 ou par mail à franceservices@qc.bzh

Lundi 22 mai
Projet Papote
La Maison Pop'
Temps d'échanges pour vous accompagner dans vos projets d'animation
de 10h à 12h, Maison Pop'
(18 rue Jean Grimaud, Questembert)
Accueil libre

Mercredi 24 mai
La gestion des émotions en famille
Les Parentillages
Série de 3 ateliers parents-enfants (24 mai, 28 juin et 12 juillet). Possibilité de n'en suivre qu'un seul
De 9h45 à 11h45, Maison des Parents (13 boulevard Saint-Pierre, Questembert)
Gratuit - Inscription souhaitée par mail à lesparentillages@qc.bzh

Samedi 27 mai
Et si on se parlait autrement ?
Les Parentillages
Atelier jeux autour de la communication en famille, parent-enfant de 8 à 12 ans
De 10h à 12h, Maison des Parents
(13 boulevard St-Pierre - Questembert)
Gratuit - Inscription souhaitée par mail à lesparentillages@qc.bzh

JUIN

Samedi 3 juin
Les contes aquatiques
Piscine Beau Soleil
Partagez un moment ludique avec votre enfant de 6 mois à 4 ans.
10h30, 11h et 11h30, Piscine Beau Soleil (Questembert)
Plus d'infos au 02 97 26 66 60 ou piscinebeausoleil@qc.bzh

Samedi 3 juin
Du mouton au filage : de mains en mains, le parcours de la laine
Véronique Bécaert et Sophie Blanc
15h, Médiathèque de Limerzel
Gratuit, sur réservation auprès de la médiathèque.

Samedi 3 juin
Visite du château de Suscinio
La Maison Pop'
Sortie Famille et Habitants
Départ à 10h de la Maison Pop' (18 rue Jean Grimaud, Questembert)
Retour à 17h (prévoir pique-nique)
Infos et réservations : 02 97 26 15 00 ou habitants@qc.bzh
Tarifs : www.questembert-communaute.fr (rubrique Agenda)

Mercredi 21 juin
Atelier cuisine d'été et repas partagé
La Maison Pop'
de 10h à 13h30, Maison Pop'
(18 rue Jean Grimaud - Questembert)
Gratuit sur inscription au 06 59 58 92 19 ou habitants@qc.bzh

Jeudi 22 juin
Gérer efficacement ses mots de passe
Atelier numérique
De 14h à 16h, Espace France services
(8 avenue de la Gare, Questembert)
Gratuit - Inscription au 02 97 26 54 29 ou par mail à franceservices@qc.bzh

Du 30 juin au 16 septembre
Exposition «Forêt»

Atelier Aka - Karine Aboudarham
Sérigraphie & Origami. Exposition intérieure et extérieure. Oeuvres «hors les murs» à la base de loisirs Moulin Neuf Aventure (Rochefort-en-Terre)
Centre culturel Les Digitales
(9 bis rue de la mairie - Caden)
Entrée libre et gratuite

JUILLET & AOÛT

Samedi 1er juillet
Dehors, Molière ! ou l'école de la rue
Compagnie Casus Délires

© Laëticia Rouxel

18h, médiathèque de Caden (extérieur)
Gratuit, sur réservation auprès de la médiathèque

Lundi 3 juillet
Conseil communautaire
Diffusé en direct via la chaîne Youtube de Questembert Communauté.
18h30, siège communautaire
(8 avenue de la Gare - Questembert)

Mercredi 19 juillet
Atelier fabrication d'un bouquet de fleurs en origami
avec Karine Aboudarham
De 14h30 à 17h30, aux Digitales (Caden)
Tout public, à partir de 9 ans (- 12 ans accompagnés). Gratuit - Sur réservation

Mardi 22 août
Atelier découpage et impression
avec Karine Aboudarham
Dans le cadre des Mardis de Pays, découvrez la technique du pochoir et de la sérigraphie.
De 10h à 13h, aux Digitales (Caden)
Tout public, à partir de 9 ans (- 12 ans accompagnés). Gratuit - Sur réservation

VISITES GUIDÉES

© Rudy Burbant

En juillet et en août, Rochefort-en-Terre Tourisme vous donne rendez-vous :
- **du lundi au vendredi**, à 11h pour une visite guidée de Rochefort-en-Terre,
- **du lundi au jeudi** à 21h pour une visite nocturne de Rochefort-en-Terre

Infos et tarifs :
www.rochefortenterre-tourisme.bzh

SEPTEMBRE

Samedi 16 septembre
Journées européennes du patrimoine
Musée des maquettes agricoles d'Albert Sevestre
Après-midi des savoir-faire et des arts manuels en partenariat avec les associations et professionnels accueillis aux Digitales
De 14h30 à 18h, Les Digitales (Caden)
Entrée libre et gratuite

Vendredi 22 septembre
Soirée de présentation de saison
Centre culturel l'Asphodèle
Présentation de la programmation 2023/2024
20h30, l'Asphodèle (Questembert)
Entrée libre et gratuite, dans la limiite des places disponibles

PISCINE BEAU SOLEIL

QUESTEMBERT

DES ACTIVITÉS VITAMINÉES !

(POUR PETITS ET GRANDS)

Conception et Réalisation : Service communication - Crédits illustrations : Adobe Stock

OUVERTE TOUTE L'ANNÉE

Un équipement
QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ

14 rue du Calvaire 56230 Questembert - 02 97 26 66 60 - piscinebeausoleil@qc.bzh

https://reservation.piscinequestembert.bzh

piscine beau soleil